

Délibération 2023-098

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2023

Date de la convocation : mercredi 29 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 15

L'an deux mil vingt-trois, le mardi cinq décembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, OHEIX Yoann, LELUBEZ Marlène, DUPONT Joël, VASSELIN Denise, BEHELLE Anthony.

Excusés : ROUXEL Dominique, BURNEL Sébastien, LELANDAIS Guillaume, TRAVERT Dominique.

Secrétaire de séance : LELUBEZ Marlène

Objet : REHABILITATION COMPLEXE SPORTIF – AVENANT MARCHES DE TRAVAUX

Monsieur le Maire présente l'avancement des travaux de réhabilitation et d'extension du complexe sportif « Jean Tardif » et fait part des modifications suivantes :

Lot 1 – Terrassements, assainissement – entreprise Godefroy-Mourocq – avenant n° 4

- Mise en place d'un caniveau à la porte d'accès
- Mise en place d'un regard pour récupération eau
- Travaux annexes arrivée fibre

Soit un montant en plus-value de 2 109.50 € HT

Lot 3 – maçonnerie – entreprise Godefroy-Mourocq – avenant n° 3

- Dalle pompe à chaleur
- Reprise seuil et scellement coffret électrique

Soit un montant en plus-value de 1 197.00 € HT

Lot 7 – menuiseries extérieures – entreprise Lemasson – avenant n° 1

- Retrait serrures et fermetures diverses

Soit un montant en moins-value de 4 262.61 € HT

Lot 8 – menuiseries intérieures, plâtrerie – entreprise Orquin – avenant n° 3

- Fabrication de lisse pour finitions

Soit un montant en plus-value de 1 645.00 € HT

Lot n° 9 – plomberie, sanitaires – entreprise Tabarin-Entzmann – avenant n° 3

- Remplacement des robinets de douche et pose de deux miroirs
Soit un montant en plus-value de 5 377.94 € HT

Lot 13 – peinture, revêtements muraux – entreprise RD Peinture – avenant n° 2

- Application d'une résine de couleur sur la faïence des sanitaires
Soit un montant en plus-value de 2 622.80 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord aux modifications de travaux présentées,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants à passer avec les entreprises Godefroy-Mourocq, Lemasson, Orquin, Tabarin-Entzmann et RD Peinture et à régler les frais correspondants.
- Autorise le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS